



AUTRE

## Toussaint 2020 : horaires d'ouverture des cimetières de la CARL

En cette période de pandémie, les horaires d'ouverture des cimetières de la CARL sont adaptés.

*Publié le 29 octobre 2020*

Dans le respect des gestes barrières, les administrés sont invités à se rendre dans les cimetières de la Riviera du Levant selon les conditions suivantes :

## Le Gosier

Le cimetière de la ville du Gosier sera ouvert les **1er et 2 novembre 2020** de **08h à 21h**.

Aussi, afin de lutter contre la propagation de la COVID 19, la population est invitée à respecter les mesures suivantes :

- > port du masque obligatoire ;
- > respect de la distanciation ;
- > interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes ;
- > utilisation d'une solution hydro-alcoolique, à défaut de pouvoir se laver les mains ;
- > étalement des visites au cimetière entre le 1er et le 2 novembre et dans le courant de la journée ;
- > respect de la circulation : entrée Porte principale, sortie Porte en face de La Poste.

## Sainte-Anne

Le cimetière de la ville de Sainte-Anne sera ouvert les **1er et 2 novembre 2020** de **06h à 19h**.

Pour gérer les flux dans le cimetière et dans sa périphérie :

- > Des barrières ont été mises en place pour définir le sens de circulation et respecter les règles de distanciation ;
- > Les deux entrées seront ouvertes et permettront d'entrer et de sortir du cimetière en évitant les croisements ;
- > Les allées et les abords des concessions devront être libérées de tous objets et détritiques ;
- > Limitation du temps de présence dans l'enceinte du cimetière après avoir honoré les défunts ;
- > Toute activité de vente à emporter, de commerce ambulancier (nourriture, boissons, fleurs...) est strictement interdite devant et aux abords du cimetière.

## Saint-François

Les cimetières de la commune de Saint-François (Cayenne et Raisins Clairs), seront ouverts du 31 octobre au 03 novembre 2020, de **07h à 18h**.

Sans attroupements ni regroupements, avec la nécessaire distanciation physique et le respect des gestes barrières. Toute activité de vente à emporter, de commerce ou d'artisanat ambulancier est interdite aux abords des cimetières.

## La Désirade

Les cimetières de la commune de la Désirade (de Beauséjour et des marins à Baie-Mahault), sont en accès libre jour et nuit dans le respect des gestes barrières.



**LA RIVIERA  
DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE GOSIER-SAINTE-ANNE-SAINT-FRANÇOIS-LA DÉSIRADE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LA RIVIERA DU LEVANT**  
93 Bd du Général de Gaulle  
97190 Le GOSIER  
0590 48 47 47  
carl@rivieradulevant.fr

**HORAIRES :**  
lundi, mardi et jeudi :  
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;  
mercredi et vendredi :  
07h30 - 13h00